



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 17 Septembre 2015	Nombre de délégués :	
N° 2015-028	En exercice :	50
Convocation du : 03 Septembre 2015	Présents ou représentés :	34
Affichage du : 18 Septembre 2015	Absents :	5

Objet de la délibération : Convention DREAL – Mise en valeur du Marais du Pont des Morands

L'an deux mille quinze et le dix-sept du mois de septembre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle C2 du Centre Culturel de la Mairie de Torcy, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzy.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X		X	
BLANZY	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X X			
CIRY LE NOBLE	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT		X X		
GÉNELARD	M Jean-Paul BONIN M Richard FORGEAT		X	X	
MARIGNY	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X X			
MONTCEAU LES MINES	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X	X		
MONTCENIS	M Bernard GILOT M André PRUDHON	X X			
MONTCHANIN	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X X			
OUDRY	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN		X X		
PALINGES	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X	X		
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		Pouvoir à Gilles PERRETTE
PERRECY LES FORGES	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB	X		X	
POUILLOUX	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X	X		
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY			X X	
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES	M Philippe DUBAND M Bernard VILLETTE	X X			
SAINT EUSÈBE	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X X			
SAINT LAURENT D'ANDENAY	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X	X		M Bernard DUTREMBLE
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT		X X		
SAINT VINCENT BRAGNY	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X X	X		
SANVIGNES LES MINES	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE		X X		M Emmanuel PICHARD M Frédéric CANE
TORCY	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X X			
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X X	X X		
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X	X		

Secrétaire de séance : M Guillaume JACOB

.../...

Dans le cadre des compensations de zones humides concernant les travaux du doublement de la RCEA, le Syndicat est un des partenaires privilégiés.

Les projets de tracés de la RN80 et RN 70 sont amenés à remblayer des zones humides. En contrepartie, l'Etat doit compenser cette incidence soit par de l'acquisition, soit par des conventions de gestion – l'objectif étant la restauration de ces milieux humides.

Le syndicat est propriétaire du marais au pont des morands, parcelles situées le long de la RCEA. Le projet de tracé de la RCEA prévoit la création d'un bassin d'orage sur une parcelle que le Syndicat a acquis en 2012.

Le Syndicat avait engagé dans le cadre de son marché public avec l'entreprise Germain Environnement d'utiliser cette parcelle pour démarrer la tranche conditionnelle de mise en valeur du marais avec l'implantation du deuxième sentier pédagogique sur pilotis.

Ne souhaitant pas retarder les futurs travaux, le Syndicat va rétrocéder à l'Etat cette parcelle. En contrepartie, l'Etat s'engage à financer à hauteur de 40% le projet de mise en valeur du marais du Pont des Morands.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Président à signer la convention avec la DREAL Bourgogne dans le cadre du financement de la mise en valeur du site.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : **06 octobre 2015**
Publication le : **06 octobre 2015**

A Montceau-les-Mines le : **06 octobre 2015**
Le Président,

